

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé par le Conseil Municipal le 31 mars 2017 est disponible sur le portail national Géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr (<http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>)

Pour connaître la situation de votre parcelle au regard des règles d'urbanisme, il vous suffit de cliquer sur la parcelle. Le zonage apparaîtra, ainsi que les différents documents composant le PLU.

Vous pouvez également :

- › Consulter le PLU en mairie selon les horaires d'ouverture du service Urbanisme
- › Télécharger le PLU ci-dessous

Les délibérations du PLU



Le rapport de présentation



Le Plan d'aménagement et de développement durables - PADD



Orientations d'Aménagement et de programmation



Le règlement écrit et ses annexes



Le règlement graphique



Les servitudes d'utilité publique



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /

13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

 02 40 88 90 01